

**BANQUE NATIONALE  
POUR LE COMMERCE  
ET L'INDUSTRIE**



**RAPPORTS ANNUELS  
EXERCICE 1955**

BANQUE NATIONALE  
POUR LE COMMERCE  
ET L'INDUSTRIE

**BANQUE NATIONALE  
POUR LE COMMERCE  
ET L'INDUSTRIE**

SIÈGE SOCIAL : 16, BOULEVARD DES ITALIENS - PARIS



EXERCICE 1955

**RAPPORTS**

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMMISSAIRES  
RÉSOLUTIONS - BILAN - COMPTE DE PROFITS ET PERTES

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

*Président :*

M. Ludovic TRON

*Administrateurs :*

MM. George ASSEMAT

Georges CHARRERON

André CRAMOIS

Michel DALLE

Jean FAYE

Pierre LECRUBLIER

Henri MANTRAND

Alfred POSE

Julien RACAMOND

Guillaume DE TARDE

*Censeur :*

M. Bernard GAUTIER

## COMMISSAIRES AUX COMPTES

MM. S. BIEUVILLE

G. MARION

## DIRECTION GÉNÉRALE

*Directeur Général :*

M. Henri GILET

*Directeur Général Adjoint :*

M. Pierre CHEVRIER

# RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A LA COMMISSION DE CONTROLE DES BANQUES

## EXERCICE 1955

Messieurs,

L'année 1955 donne l'exemple presque paradoxal d'une économie prospère dans un climat politique fait d'incertitudes.

Dans l'ensemble et à l'exception d'un petit nombre de secteurs moins favorisés, la production et les échanges se sont sensiblement développés : il faut voir dans cette progression la récompense des efforts poursuivis depuis dix ans pour reconstituer l'outillage, perfectionner nos méthodes, améliorer notre productivité. On y retrouve aussi l'heureux effet de l'assainissement monétaire et d'une politique d'exportation qui a permis de reconstituer partiellement nos réserves d'or et de devises. Enfin, l'activité soutenue dans une ambiance sociale devenue finalement plus favorable a permis une élévation appréciable des conditions d'existence. On peut espérer que les résultats acquis seront consolidés par l'action qui s'engage en faveur d'une décentralisation de l'industrie et d'une rénovation des activités locales.

Mais il serait vain de dissimuler que l'équilibre obtenu reste fragile et peu satisfaisant : fragile, parce qu'il repose sur une structure qui comporte trop d'artifices et sur un volume insuffisant des investissements; peu satisfaisant, parce qu'il s'établit à un niveau que les pays voisins

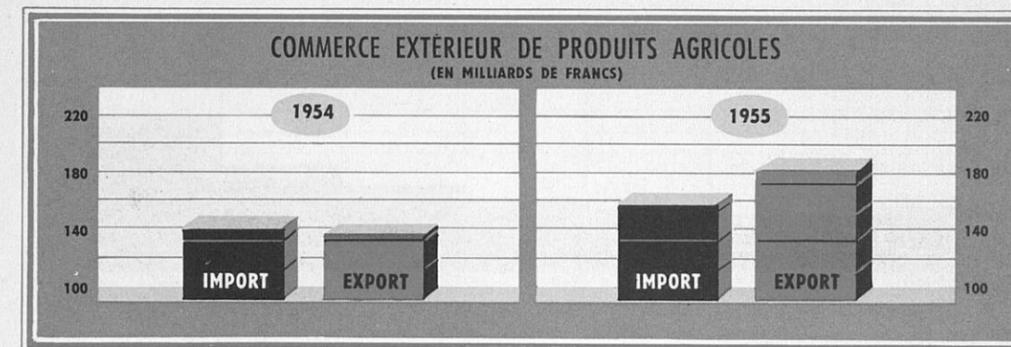
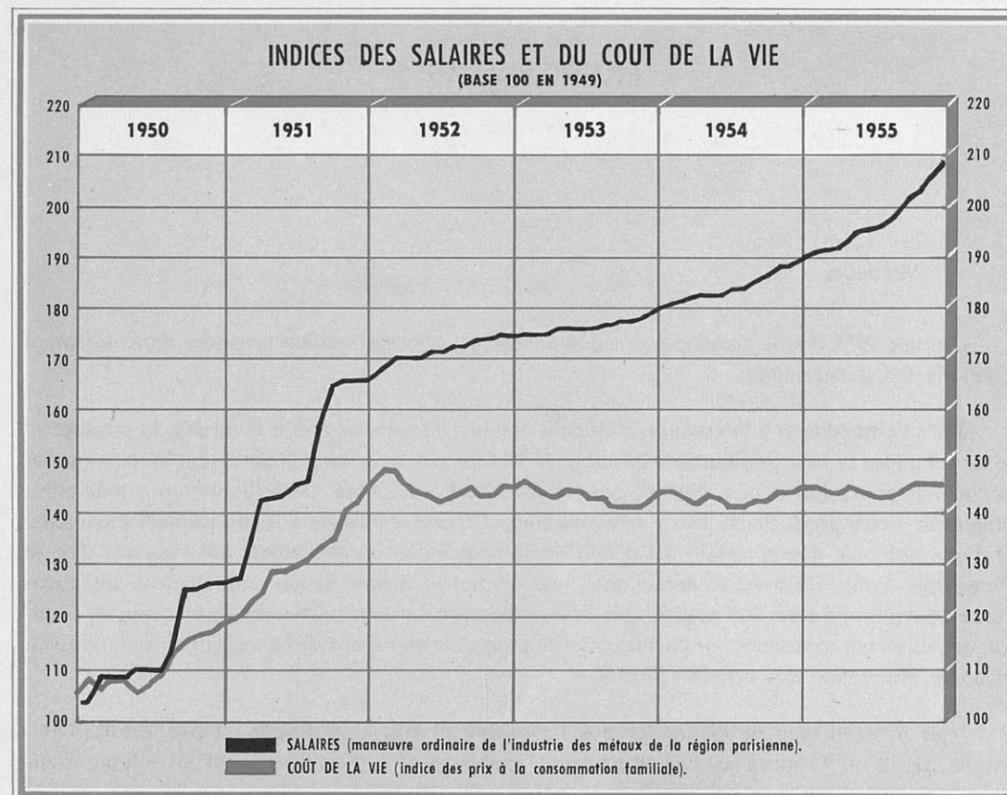
dépassent de plus en plus largement. Les événements survenus dans les territoires d'outre-mer introduisent une menace supplémentaire dont l'effet en 1955 est resté peu sensible, mais qui pèse lourdement sur l'avenir et qui rend déjà plus évidents les défauts d'un système qui se rajeunit trop tard et trop lentement.

Les problèmes qui surgissent ainsi au premier plan d'une actualité angoissante appellent des solutions difficiles qui requièrent la continuité dans l'impulsion et le courage dans l'exécution.



Les indices de prix n'accusent, en 1955, que des variations très faibles par rapport à l'année précédente. Les prix de gros sont pratiquement stationnaires et les prix de détail en faible hausse (1% environ). Toutefois, une pression s'est exercée sur les prix des denrées alimentaires vers la fin de l'été, l'équilibre entre l'offre et la demande se trouvant compromis par une insuffisance momentanée des disponibilités en viandes et en produits laitiers.

La sécheresse avait, en effet, affecté certaines récoltes — moins qu'on ne l'avait craint d'abord — mais assez pour que la production, qui avait enregistré d'importants progrès pendant plusieurs



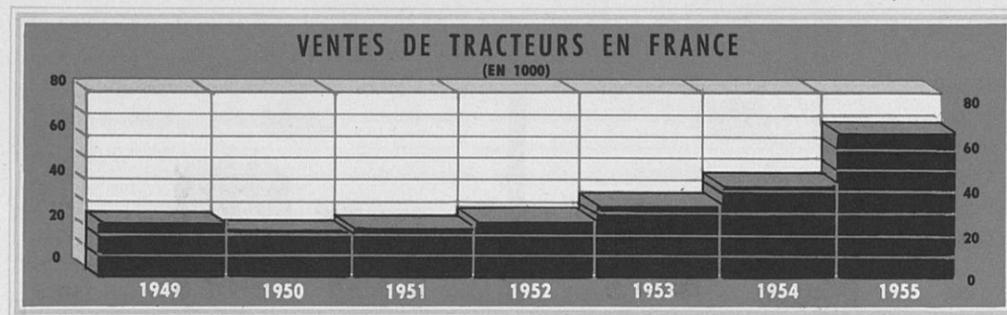
années, marque, en 1955, un léger recul. Ce sont naturellement les fourrages qui ont le plus souffert; il en est résulté une insuffisance de la production laitière si bien que la France, qui avait exporté du beurre pendant l'hiver 1954/1955, a dû en acheter l'hiver suivant. Le cheptel n'a pas fourni assez de viande pour faire face à une demande accrue par les exportations dont le volume s'est développé régulièrement.

La récolte de céréales a fourni à peu près les mêmes quantités qu'en 1954, la légère diminution des rendements moyens à l'hectare se trouvant compensée par une nouvelle augmentation des emblavures. Les exploitants trouvent désormais sur le marché national des tracteurs de meilleure qualité convenant mieux que par le passé aux tâches à exécuter; la politique de subventions en a rendu les prix plus accessibles, comme d'ailleurs pour les semences et les engrais. Il est encourageant de noter que les progrès de la technique ont gagné, cette année, les régions du Centre et du Midi.

Avec la diffusion de l'enseignement agricole, l'intervention plus fréquente de moniteurs qualifiés, l'exemple donné dans les exploitations pilotes et les secteurs encouragés, le travail s'organise mieux, devient plus productif, et une conversion s'opère au profit de l'élevage et des cultures riches telles que fruits et légumes dont les marchés sont demandeurs.

La recherche des débouchés reste une préoccupation dominante. La tentative faite pour régulariser les marchés nationaux a donné des résultats divers : malgré la distillation de plus de 9 millions d'hectolitres de vin, le report s'est encore accru d'une année à l'autre et les cours ont à nouveau fléchi. Les mesures édictées pour l'arrachage volontaire des vignes n'ont encore que des effets limités. Pour l'alcool de betterave, les résultats sont plus satisfaisants puisque les droits de production ont été ramenés de 2.150.000 hectolitres à 1.270.000 et que la moitié des distilleries sont fermées.

Le montant des crédits affectés à l'assainissement des marchés dépasse quatre-vingts milliards sur lesquels la seule aide à l'exportation des produits agricoles absorbe près de cinquante milliards. Ce concours extraordinaire a porté nos exportations à un niveau qui n'avait encore jamais été atteint, et la balance des échanges de produits agricoles, légèrement déficitaire en 1954, a accusé, en 1955, un excédent d'une trentaine de milliards grâce, notamment, aux ventes de blé, de viande et de sucre à l'Étranger.



L'industrie de son côté, a obtenu des résultats brillants grâce à l'utilisation presque complète des moyens dont elle dispose. Pour l'ensemble de l'année 1955, l'indice général de la production industrielle accuse une augmentation remarquable de près de 10% sur l'année 1954. Cependant l'écart entre les mois correspondants des deux années s'est réduit peu à peu et, de 13,8% en Mars, il est revenu à 7,8% en Décembre. Ce ralentissement de l'expansion n'est pas anormal après deux ans de progrès ininterrompu, mais il traduit, notamment pour les industries lourdes, une insuffisance des investissements plutôt que la saturation des marchés. On doit noter aussi que la progression, si remarquable qu'elle paraisse en France, est plus rapide dans d'autres pays et surtout en Allemagne.

Parmi les sources d'énergie, le pétrole et l'électricité conservent la prépondérance. La consommation d'électricité a fidèlement suivi le développement de la production industrielle. La sécheresse oblige de recourir davantage aux centrales thermiques; on observe, d'ailleurs, que les installations de ce type tiennent une plus grande place dans les nouveaux programmes, les chutes d'eau les plus rentables étant pratiquement équipées.

La consommation de pétrole s'est accrue à la cadence de 12% par an; les raffineries existantes y font aisément face et, pour la première fois, grâce au gisement de Parentis, leur approvisionnement comporte une proportion encourageante de pétrole français.

Quant au charbon, le rendement au fond, avec 1.600 kilos, reste le meilleur d'Europe, Sarre exclue; sur le plan commercial, la situation s'est brusquement renversée et les stocks existant sur le carreau, qui avaient paru inquiétants l'an dernier, se sont évanouis en quelques semaines.

L'industrie du bâtiment ne peut entièrement répondre à une demande toujours pressante, ses possibilités paraissant limitées beaucoup moins par le volume des crédits que par une pénurie de main-d'œuvre spécialisée et le manque de certains matériaux. Elle rencontre toujours de grandes difficultés à mettre en œuvre des procédés industriels qui semblent cependant réussir à l'Etranger. Quoi qu'il en soit, les résultats obtenus ne doivent pas être sous-estimés; environ 200.000 logements ont été achevés contre 160.000 l'année précédente et cette progression a déterminé un accroissement parallèle de l'activité des fabricants de matériaux de construction, en particulier de l'industrie du ciment dont la production a augmenté de près de 13%.

La sidérurgie et les différentes industries de la transformation des métaux ont été parmi les secteurs les plus actifs. La production française d'acier s'est élevée à 12,5 millions de tonnes, en augmentation de 18% par rapport à 1954. Encore faut-il noter que les progrès relevés à l'Etranger

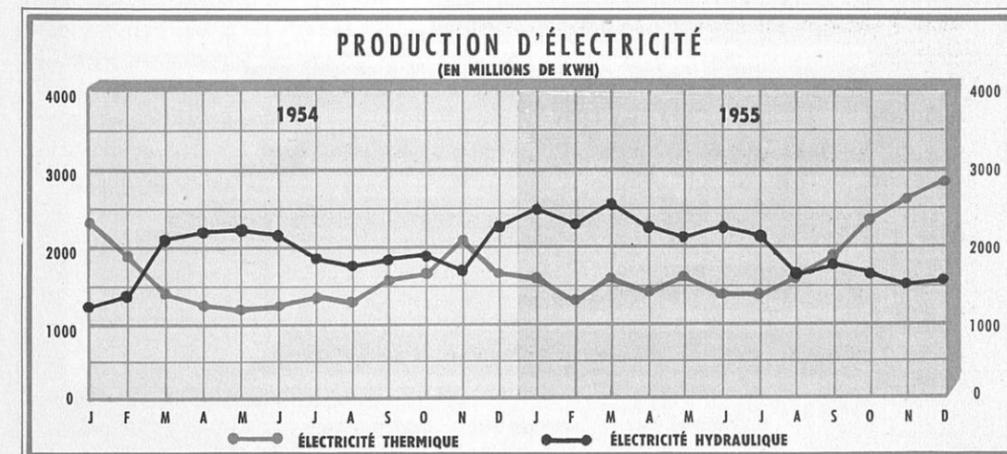
et particulièrement en Allemagne ont été plus rapides, si bien que la part de la France dans la production de la Communauté Européenne est revenue de 26% à 23,9%. Parmi les principaux utilisateurs d'acier, la construction automobile a connu, en 1955, une expansion plus rapide encore que celle de 1954, elle-même déjà remarquable.

Sous le régime bénéfique de la loi de 1951, la construction navale a doublé le volume de son chiffre d'affaires en moins de quatre ans et, fait assez exceptionnel, 40% des commandes émanent de clients étrangers.

En général, les résultats obtenus par les industries produisant des biens de consommation ont été moins brillants. La situation des industries textiles, malgré une certaine amélioration en fin d'année, a été moins bonne qu'en 1954. L'industrie du jute, qui bénéficie maintenant des efforts qu'elle avait consentis pour sa modernisation, et celle des textiles artificiels, favorisée par de bons prix de revient, ont pu maintenir leurs positions. Quant à l'industrie lainière, sa production n'a subi, au total, qu'une faible diminution, due à un léger recul des ventes de tissus. Mais les productions de filés et de tissus de coton ont diminué, respectivement, de 10 et 15%. Devant cette situation, nombre d'entreprises cotonnières ont procédé au regroupement de leurs activités et consenti une limitation mesurée de leur production. Leur courageux effort traduit le souci d'améliorer dans l'immédiat la productivité et, peut-être, dans un avenir plus lointain, d'abandonner progressivement des positions devenues trop vulnérables depuis l'industrialisation des pays neufs. Le progrès économique s'accompagne nécessairement d'un transfert vers les nations moins évoluées des industries qui réclament le moins de capitaux et la main-d'œuvre la moins spécialisée. La sagesse consiste à organiser les replis inévitables en sorte qu'ils s'effectuent sans trop de dommages et que les forces productives soient progressivement orientées vers les secteurs en expansion.



Production agricole suffisante, production industrielle en expansion, ont rendu possible, en 1955, une hausse de 9% des salaires, contre 5% en Allemagne et aux Etats-Unis. La France est

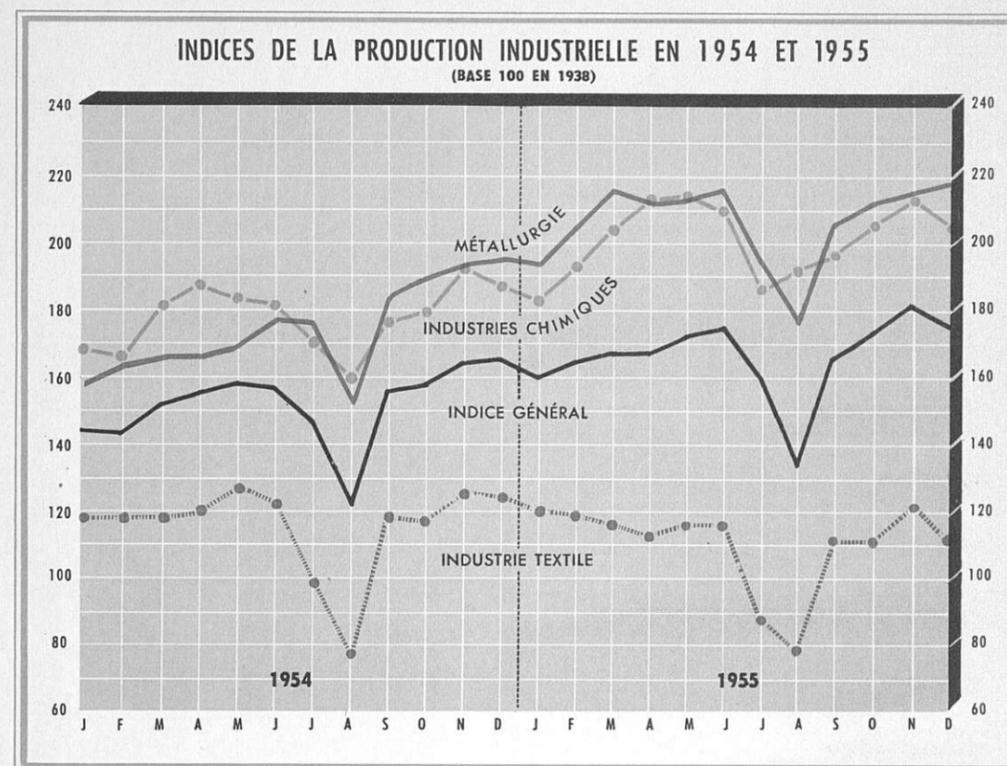
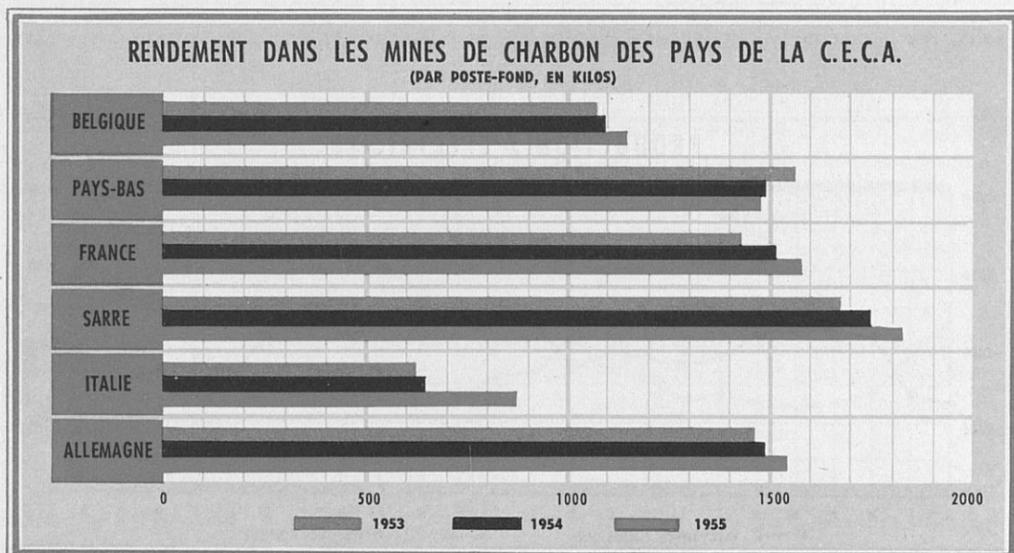


de tous les pays européens celui où le pouvoir d'achat des salariés a le plus augmenté depuis trois ans. Une telle évolution, complétée par la conclusion d'un certain nombre de conventions collectives, a contribué à améliorer le climat social. Il semble même que l'on ait assisté à l'établissement de rapports plus confiants entre employeurs et salariés, les uns et les autres attachant plus d'attention à la communauté des intérêts qui lient, à tous les échelons, les divers membres d'une entreprise.

La relative tranquillité sociale s'est accompagnée de la renaissance de l'épargne : il n'y a pas là une coïncidence fortuite. Le travailleur et l'épargnant ont, à des degrés divers, souffert pendant longtemps de l'inflation; ils ont profité enfin du progrès technique et de la stabilité monétaire. Leur mutuelle dépendance est évidente : en 1955 encore, l'heureuse intervention de l'épargne sur le marché a retiré du circuit commercial une part importante des capitaux provenant des revenus accrus, et dont l'abondance aurait pu compromettre la stabilité des prix.

La formation d'épargnes liquides, à raison d'une centaine de milliards par trimestre, a permis au Trésor de couvrir l'excédent des dépenses publiques sur les recettes ordinaires, et il a même été possible de recourir plus largement que l'an dernier à des emprunts à long et moyen terme. De même, les entreprises privées ont pu trouver sur le marché financier les capitaux dont elles avaient besoin. Le montant des émissions a atteint, pour l'année 1955, 216 milliards contre 131 milliards en 1954, bien que la cadence ait été quelque peu ralentie par la crise boursière, d'origine en partie technique, survenue en Mai et après laquelle le marché a retrouvé son équilibre dans les derniers mois de l'année.

Dans le domaine des échanges extérieurs aussi, 1955 fut une année assez favorable. Les exportations ont fait l'objet d'un accroissement massif qui a permis de doubler les réserves d'or et de devises. Les ventes à l'Étranger ont augmenté de plus de 20% et le déficit de la balance commerciale s'est trouvé ramené de 148 à 86 milliards. Sans doute, ce résultat est-il dû, en partie, à un développement des exportations agricoles, acquis au prix de sacrifices importants pour l'État



et pour les producteurs. L'aide en faveur des produits industriels est restée comparable à celle qui est accordée dans bien des pays étrangers. D'autre part, un assouplissement a été apporté au régime des importations par le relèvement du pourcentage de libération des échanges avec les pays de l'O.E.C.E., ainsi que par l'abaissement des taxes de compensation perçues à l'importation de certains produits.

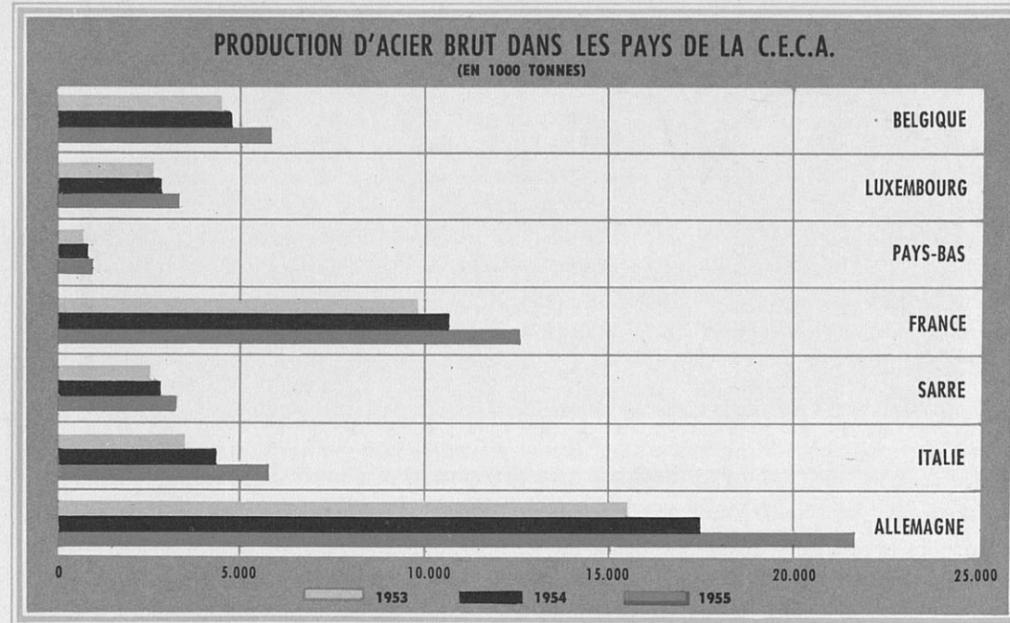
La progression des exportations a été réalisée en dépit du niveau élevé des prix français. Cette expérience suffirait à montrer que les courants d'échanges internationaux ne sont pas uniquement dépendants des niveaux de prix et qu'il serait bien imprudent de compter, pour maintenir et développer nos exportations, sur le seul effet d'un éventuel ajustement monétaire qui aurait, à coup sûr, pour conséquence de remettre en question la stabilité des prix intérieurs.



La valeur compétitive des entreprises dépend, pour une bonne part, de leur degré de productivité, lui-même tributaire des conditions générales de production. L'amélioration qui peut être enregistrée a été favorisée par le développement donné, en 1955, à une politique amorcée au cours des années précédentes et tendant à aider l'expansion économique sur le plan régional;

les efforts entrepris doivent permettre à la fois d'atténuer la concentration excessive des usines dans la région parisienne et de mieux utiliser les possibilités existant en province.

L'impulsion a été donnée par les Pouvoirs Publics à la faveur de textes qui ont complété les mesures prises en 1954 et qui ont prévu l'octroi aux entreprises nouvelles d'avantages financiers importants en même temps que la création de sociétés de développement régional à statut privilégié. A la fin de l'année passée, de nombreux Comités régionaux d'expansion économique avaient déjà été institués, des sociétés d'études avaient commencé leurs travaux et plusieurs sociétés de développement régional étaient en voie de création.



Il ne faut pas se dissimuler cependant que l'effort financier de l'Etat ne pourra avoir, en ce domaine, qu'un caractère complémentaire, la tâche principale des Pouvoirs Publics consistant à réaliser l'équipement collectif ou, pour certaines activités nouvelles, comme la mise en œuvre de l'énergie atomique, à ouvrir le chemin à l'initiative privée en assumant les risques jusqu'au moment où les entreprises parviennent au stade d'équilibre. D'une façon générale, la charge essentielle du financement doit revenir aux capitaux privés; les banques, et particulièrement les établissements de crédit, dont le réseau de Sièges s'étend sur tout le territoire, se trouvent donc appelés à collaborer étroitement à cette œuvre d'expansion et à constituer ici encore un lien indispensable entre l'Etat et les particuliers.

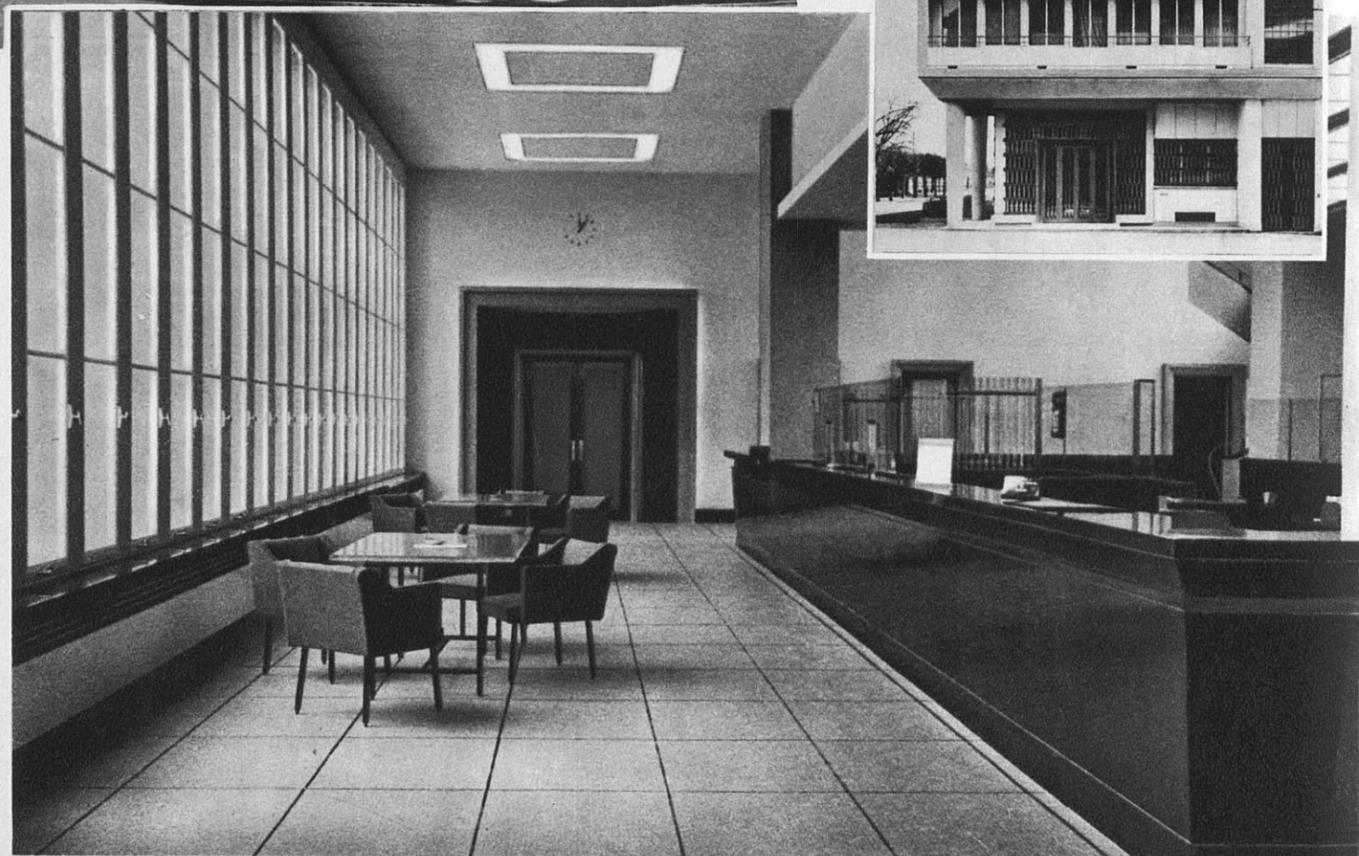
L'installation d'une usine dans une région non industrialisée rencontre toujours de grandes difficultés : absence d'une main-d'œuvre qualifiée, éloignement du marché ou des sources de matières premières, souvent absence de moyens de transport convenables. S'il n'est guère possible de les vaincre toutes, on peut du moins tenter de les compenser; c'est ainsi que l'Etat accorde des avantages fiscaux et financiers; c'est ainsi encore que certains départements et certaines villes ont pris l'initiative heureuse d'offrir des terrains, parfois même de concourir à l'établissement des



AGENCE LOUVRE  
PARIS



BREST



SAINT-DIÉ

infrastructures ; leur effort devra s'accroître au fur et à mesure que s'effacera la différence existant jusqu'ici entre zones de salaires.

Aussi bien, les facilités consenties ne doivent-elles pas donner aux entreprises nouvelles un caractère artificiel. Accordées une fois pour toutes, même substantielles, elles offrent l'avantage de ne pas engager l'avenir : il en va autrement quand elles revêtent la forme de subventions périodiques, ou même de tarifs préférentiels pour les transports et l'énergie; une grande prudence s'impose dans ce cas si l'on ne veut pas encourager la création d'entreprises non rentables.

En revanche, il est bien évident que la présence dans une région de nouvelles sources d'énergie doit permettre de faire bénéficier l'industrie locale de tarifs avantageux, sans toutefois enfreindre les lois naturelles de l'économie; c'est ainsi que le gaz de Lacq doit constituer un atout très important pour la région du Sud-Ouest.

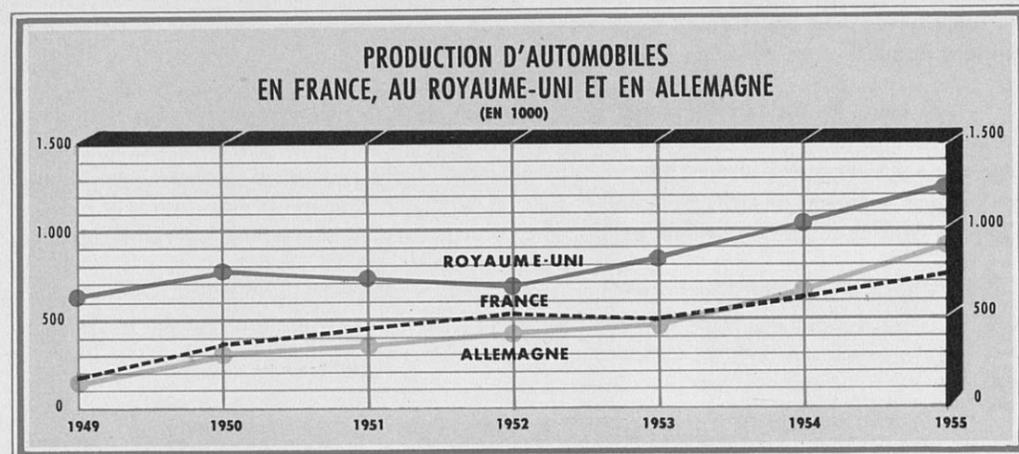
La création de Comités d'études et de sociétés de développement ne doit pas éveiller de faux espoirs. Plus encore que la mise en valeur de richesses nouvelles ou insuffisamment exploitées, ces organismes seront appelés à poursuivre la remise en ordre de structures économiques mal adaptées aux conditions nouvelles de concurrence internationale, action moins ambitieuse, mais qu'on peut espérer très efficace.

Si une vue réaliste des buts à atteindre et des moyens permettant d'y parvenir incite à modérer l'enthousiasme excessif des uns, il faut aussi combattre le scepticisme des autres. Nous devons, en effet, être profondément convaincus que l'évolution du progrès technique est devenue très rapide et que nos industries doivent être plus que jamais attentives aux efforts déployés par leurs concurrents étrangers. Ainsi, l'un des objectifs les plus importants pourrait-il être l'accroissement des moyens mis à la disposition de nos bureaux d'études et de recherche scientifique, qu'ils soient propres aux grandes entreprises ou qu'ils soient à la disposition d'un groupement d'industries. Il est aujourd'hui malheureusement trop fréquent que, dans les domaines où des reconversions d'activités paraissent nécessaires, les entreprises à la recherche d'un projet rentable manquent d'information et de conseils techniques. Une meilleure utilisation des brevets français, le recours à des brevets étrangers, la concentration de moyens plus puissants sur les bureaux de recherches, doivent être parmi les préoccupations essentielles de ceux qui auront la charge de concevoir et de réaliser les prochains plans d'expansion.



L'amélioration des structures économiques, le soutien et le développement des grandes activités métropolitaines, ne faciliteront pas seulement l'équilibre des échanges avec l'Étranger; ils sont aussi des éléments essentiels dans la solution des problèmes que pose l'évolution des territoires d'outre-mer, problèmes sur lesquels les événements récents appellent une attention vigilante.

Les territoires d'outre-mer font, avec la France métropolitaine, les trois-quarts de leur commerce : cette proportion élevée tient pour partie à des causes naturelles et notamment au caractère



complémentaire des économies; elle tient aussi à l'intervention de moyens d'ordre administratif et monétaire dont certains, comme la réglementation des changes, gardent un caractère temporaire.

L'unité d'une zone monétaire ne peut être durable que si elle repose sur des relations commerciales étroites et naturelles existant entre les pays qui en font partie. On ne peut pas oublier, à cet égard, que la zone sterling, qui groupe les membres bien différents les uns des autres du Commonwealth britannique, dépend, dans une large mesure, de l'importance de la place de Londres, marché international de matières premières et de capitaux : comme monnaie commune, la livre s'impose plus qu'elle n'est imposée.

La France parviendra d'autant mieux à maintenir la cohésion de la zone franc que ses possibilités économiques constitueront des moyens d'influence et d'attraction plus grands, sans pour autant décourager les échanges des pays d'outre-mer avec les marchés extérieurs. L'expansion de notre économie, en donnant une activité accrue aux principales places françaises et en animant les marchés, doit contribuer à renforcer tout naturellement les liens commerciaux de la métropole non seulement avec l'Etranger, mais aussi avec les autres parties de l'Union Française.

En même temps, l'accroissement de richesses et, par conséquent, de possibilités financières permettra de mieux faire face aux dépenses d'investissement qu'exige l'équipement des territoires. Ces résultats ne seront pas acquis à bref délai et il ne faudra sans doute pas craindre d'associer les capitaux étrangers à cette œuvre de construction d'une économie moderne.

La solution de nos problèmes d'outre-mer exige certes la recherche de mesures applicables localement et adaptées aux besoins de chaque territoire; mais elle dépend essentiellement de la puissance d'attraction de la France métropolitaine et, par conséquent, de la vitalité de son économie et des moyens qui seront mis en œuvre pour l'accroître.

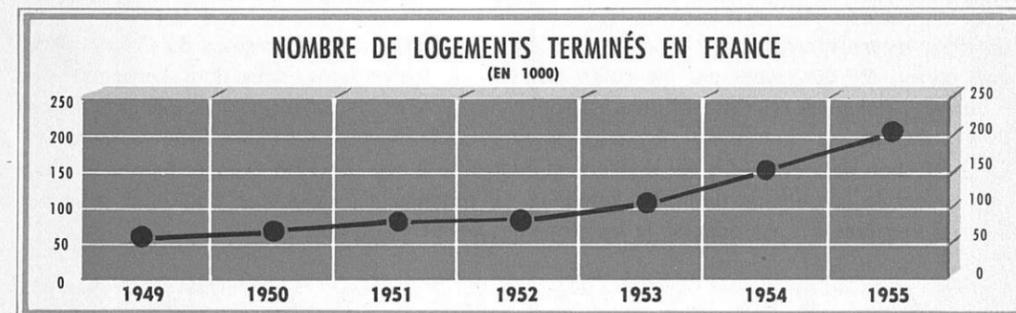


L'activité économique qui a marqué l'exercice 1955 a accru le volume des opérations traitées par nos Sièges. Les concours apportés à notre clientèle ont été facilités par l'augmentation sensible de nos ressources. Il convient, à cet égard, de se féliciter des dispositions prises en application du décret du 20 Mai 1955 en matière de chèques; l'organisation, par la BANQUE DE FRANCE, d'une « Centrale des impayés » et les mesures de publicité qui en découlent sont de nature à lutter efficacement contre l'émission de chèques sans provision et à contribuer, en conséquence, au développement de l'usage du chèque en France.

Nous avons poursuivi notre effort pour renseigner nos clients, intéressés par les opérations d'exportation, sur les débouchés étrangers qui peuvent s'offrir à eux. Les exportations de biens d'équipement ont été facilitées par les financements que nous avons contribué à mettre au point, et des résultats appréciables ont pu être obtenus avec un certain nombre de pays.

Nous nous sommes également efforcés d'aider toutes les initiatives prises dans le domaine de l'expansion économique régionale et nous avons, à ce titre, participé à l'institution de Comités d'études dans diverses régions. Pour accroître nos moyens d'action en province, nous avons pu obtenir la transformation d'un certain nombre de bureaux périodiques en Sièges permanents; nous avons surtout, par la reprise de la Banque GUILHOT à Agen, pu augmenter notre réseau de neuf Sièges permanents nouveaux dans une région dont nous pourrions contribuer à favoriser le développement.

Nos Sièges d'outre-mer ont pu également, dans des conditions économiques parfois difficiles, continuer à apporter aux territoires africains et dans les Antilles les moyens de financement nécessaires à la réalisation des campagnes de produits et des exportations vers l'Union Française et les marchés étrangers.



Au Vietnam et au Cambodge, en dépit des fortunes diverses que les rapports de la France ont connus avec ces pays, l'activité de nos Sièges de Saïgon et de Phnom-Penh a été moins affectée qu'on aurait pu le craindre. Après avoir adapté l'organisation locale de nos Succursales au nouveau statut politique des deux Etats, notre établissement a continué à apporter les concours qui étaient nécessaires à la réalisation des opérations commerciales avec la France et avec les pays voisins du Sud-Est asiatique.



L'activité de nos agents de cadre et de notre personnel a largement contribué à accroître le volume des opérations traitées. Le dévouement qu'ils manifestent s'ajoute à la compétence

dont ils font preuve. Celle-ci est le résultat des efforts qu'ils déploient pour améliorer leur connaissances techniques que nous cherchons à développer, tant dans les Sièges où ils se trouvent qu'à l'occasion de stages organisés à Paris et au cours desquels des contacts fructueux peuvent être pris avec les représentants les plus qualifiés de la Direction Générale.

Cette année encore, le Comité Central d'Entreprise a été de plus en plus étroitement associé à l'élaboration et à la mise en œuvre de notre politique du logement qui a pris, durant l'exercice écoulé, une ampleur dont quelques chiffres donnent la mesure.

La Société Immobilière Technique et Financière (S.I.T.E.F.) a accordé des prêts pour acquisition ou aménagement d'habitations anciennes, tandis que nous avons consacré, au titre de la contribution patronale de 1%, soit directement soit par l'intermédiaire de la Société Civile d'Investissement pour la Construction de Logements (S.O.C.I.L.) des sommes importantes à des programmes de construction neuve. Ces sommes, qui correspondent au double de nos investissements réalisés en 1954, ne représentent, du reste, qu'une partie des engagements souscrits en 1955 et dont le financement s'étalera sur les années suivantes, grevant d'autant, pour chacun de ces exercices futurs, la charge qui résultera de leur programme propre. L'ensemble des sommes investies en 1955 en faveur de l'habitat de notre personnel dépasse ainsi le triple du montant auquel nous étions tenus légalement. Le bénéfice de cet effort a été réparti entre la province et la région parisienne en considération des besoins qui s'y étaient révélés et qui s'avèrent plus impérieux dans la région parisienne.



Nos filiales dans les territoires d'outre-mer de l'Union Française et à l'Etranger ont donné, dans l'ensemble, des résultats satisfaisants. L'activité de la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Afrique) n'a pas été trop influencée par les troubles qui ont affecté, en 1955, les trois territoires d'Afrique du Nord. En Algérie, quelques régions du Constantinois ont, certes, été éprouvées par un ralentissement des transactions, mais dans l'ensemble les échanges n'ont guère été entravés dans le département d'Alger; ils ont été normaux dans le département d'Oran. La rentrée des récoltes s'est effectuée presque partout sans incidents notables. La production des céréales a été légèrement inférieure à celle de 1954 et sa commercialisation réduite par la constitution de stocks familiaux. Le rendement du vignoble a fléchi et celui des cultures vivrières n'a pas dépassé la moyenne des dernières années.

En Tunisie, la récolte des céréales a accusé un déficit de 25% et la production d'huile n'a pas atteint 25.000 tonnes, chiffre particulièrement faible. En revanche, le Maroc a été plus favorisé, tant pour les céréales que pour les agrumes, malgré les invasions acridiennes.

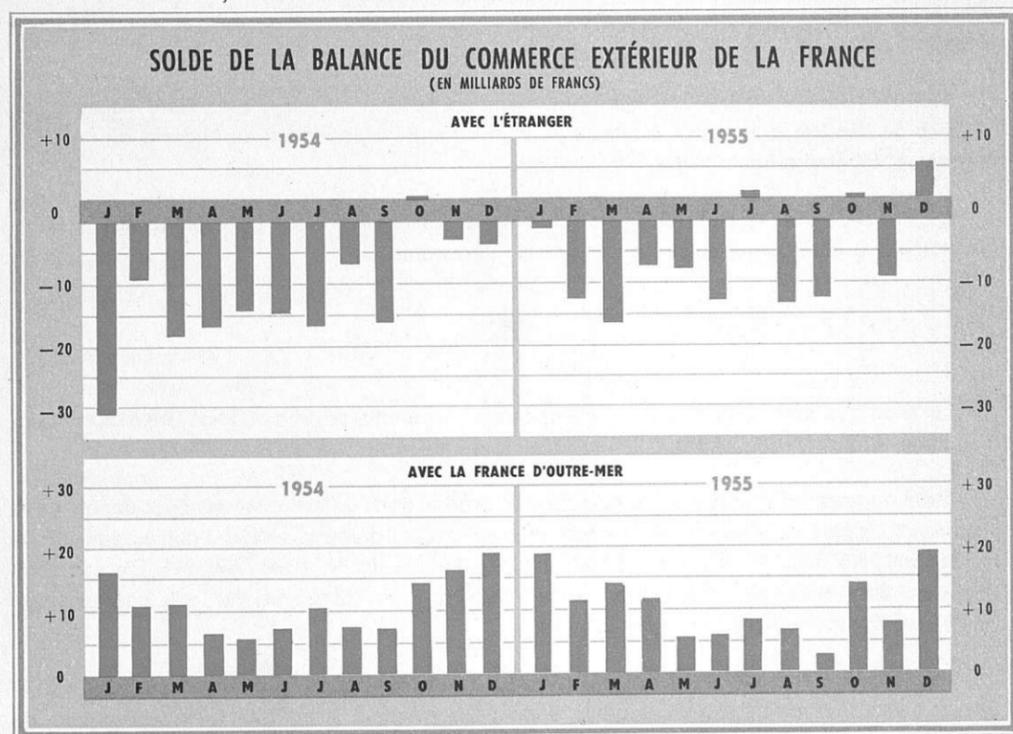
En définitive, l'année 1955 a pu, sur le plan économique et financier, être considérée encore dans les trois territoires comme une année presque normale, malgré la recrudescence de l'agitation dans les derniers mois.

La situation importante qu'occupe la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Afrique) au Moyen-Orient a été renforcée l'an dernier par l'ouverture, au mois de Mai, d'une Succursale à Bagdad. Ses débuts, facilités d'ailleurs dans une certaine mesure aussi bien par les nombreuses relations du Liban et de la Syrie avec l'Irak que par notre installation à Londres, sont très encourageants.

La marche de nos deux filiales égyptienne et panaméenne, le CRÉDIT D'ORIENT et la PANAMA BANK AND TRUST Cy, nous a donné satisfaction au cours de l'année écoulée. Le CRÉDIT D'ORIENT, déjà installé au Caire depuis 1950, a ouvert, au mois de Septembre, à Alexandrie, une Agence qui lui a permis de participer plus activement au financement de la campagne de coton et aux opérations de commerce international qui se traitent dans le premier port d'Egypte.

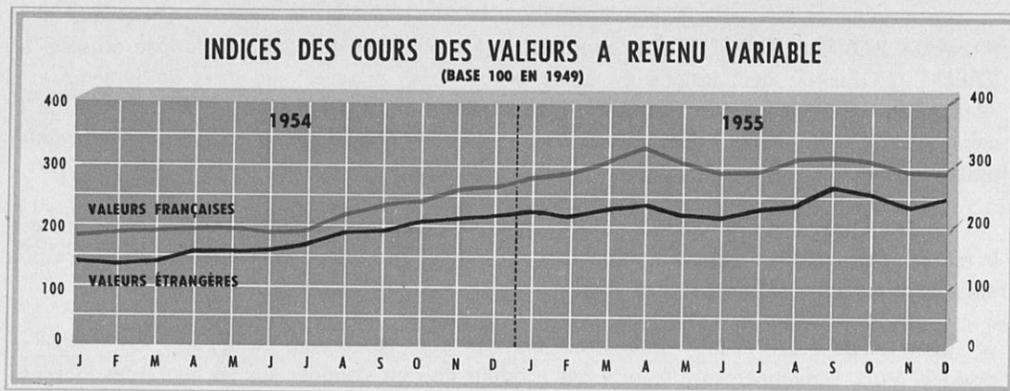
La BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Océan Indien), malgré le marasme des affaires que subit Madagascar, a réalisé en 1955 un chiffre de bénéfices presque équivalent à celui de l'exercice précédent.

La crise de crédit et de paiement qui sévissait dans la Grande Ile depuis 1954 semble se dissiper. Mais, simultanément, les prix des produits doivent s'aligner sur les cours des marchés internationaux, qui enregistrent des baisses importantes. L'adaptation de l'économie malgache à cette nouvelle conjoncture se réalise avec difficulté.



A La Réunion, la production sucrière, qui compte pour 85% dans les ressources de l'île, est restée égale à ce qu'elle fut pour les deux précédentes années. Le prix du sucre a, lui aussi, subi quelque peu les effets de la baisse des cours internationaux. Les ressources de La Réunion n'ont, cependant, été que modérément affectées et la situation économique de ce département reste saine.

L'Agence de Djibouti, créée par la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Océan Indien) au mois de Novembre 1954, s'est normalement développée. Suivant



le programme établi, elle s'est attachée à resserrer les liens économiques de l'Ethiopie avec notre port de la Mer Rouge et vient, dans le cadre de cette politique, de placer un représentant à demeure à Addis-Abeba.

La BRITISH AND FRENCH BANK (for Commerce and Industry) Ltd., dont l'activité sur la place de Londres a été satisfaisante, a poursuivi son développement au Nigeria où un Siège nouveau a été créé à Ebute-Metta, près de Lagos.

Le BANCO DEL ATLANTICO à Mexico et la BANQUE POUR LE COMMERCE INTERNATIONAL à Bâle ont enregistré des résultats intéressants.



Le bilan que nous soumettons à votre approbation se totalise à Fr. 429.451.018.613, en augmentation de Fr. 70.038.582.914.

Cette augmentation correspond, pour la plus grande part, à l'accroissement des dépôts de la clientèle (comptes de chèques et comptes courants) qui, d'une année à l'autre, passent de Fr. 261.990.960.006 à Fr. 322.398.855.550, soit une hausse de Fr. 60.407.895.544. De son côté, le poste « Bons et comptes à échéance fixe » enregistré, à Fr. 32.425.441.427, une augmentation relativement importante de Fr. 5.141.272.614.

Les variations qui affectent les autres comptes créditeurs sont de faible amplitude : les « Créditeurs divers » et les « Comptes exigibles après encaissement » progressent, respectivement, de Fr. 4.702.204.559 et Fr. 151.193.462, alors que les « Banques et Correspondants » fléchissent de Fr. 520.278.221, mouvements normaux qui ne comportent aucune signification particulière.

Les ressources nouvelles qui nous ont été confiées se retrouvent à l'Actif du bilan, pour la plus grande partie, dans les postes « Portefeuille effets » et « Caisse, Trésors Publics, Banques d'émission ».

Déduction faite de quelques opérations courantes et de faible montant d'ailleurs, notre Portefeuille titres s'est enrichi, au cours de l'année 1955, de plusieurs participations intéressantes certaines de nos filiales bancaires. Ce poste a été néanmoins maintenu à son chiffre antérieur grâce à la constitution d'une provision égale au montant de nos participations nouvelles.

Il en est de même pour le poste « Immeubles et Mobilier » qui, après les amortissements que nous avons jugé opportun de pratiquer, apparaît sans changement.

Nous rappelons que ces deux derniers postes sont essentiellement composés des titres de nos filiales bancaires pour le premier, de nos filiales immobilières pour le second.



Les résultats de l'exercice, déduction faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges, se traduisent, en définitive, par un solde bénéficiaire de ..... Fr. 256.208.403 contre Fr. 199.424.169 l'an dernier.

Après imputation de la somme nécessaire pour servir aux 906.180 parts non encore amorties l'intérêt minimum garanti de 3% sur le prix de rachat des actions (Fr. 1.254), soit Fr. 37,62 brut par titre, porté à Fr. 37,777 comme les années précédentes..... Fr. 34.232.762

le solde disponible de notre compte de Profits et Pertes ressort à..... Fr. 221.975.641 auquel s'ajoute le report antérieur de..... Fr. 77.901.619

Total..... Fr. 299.877.260

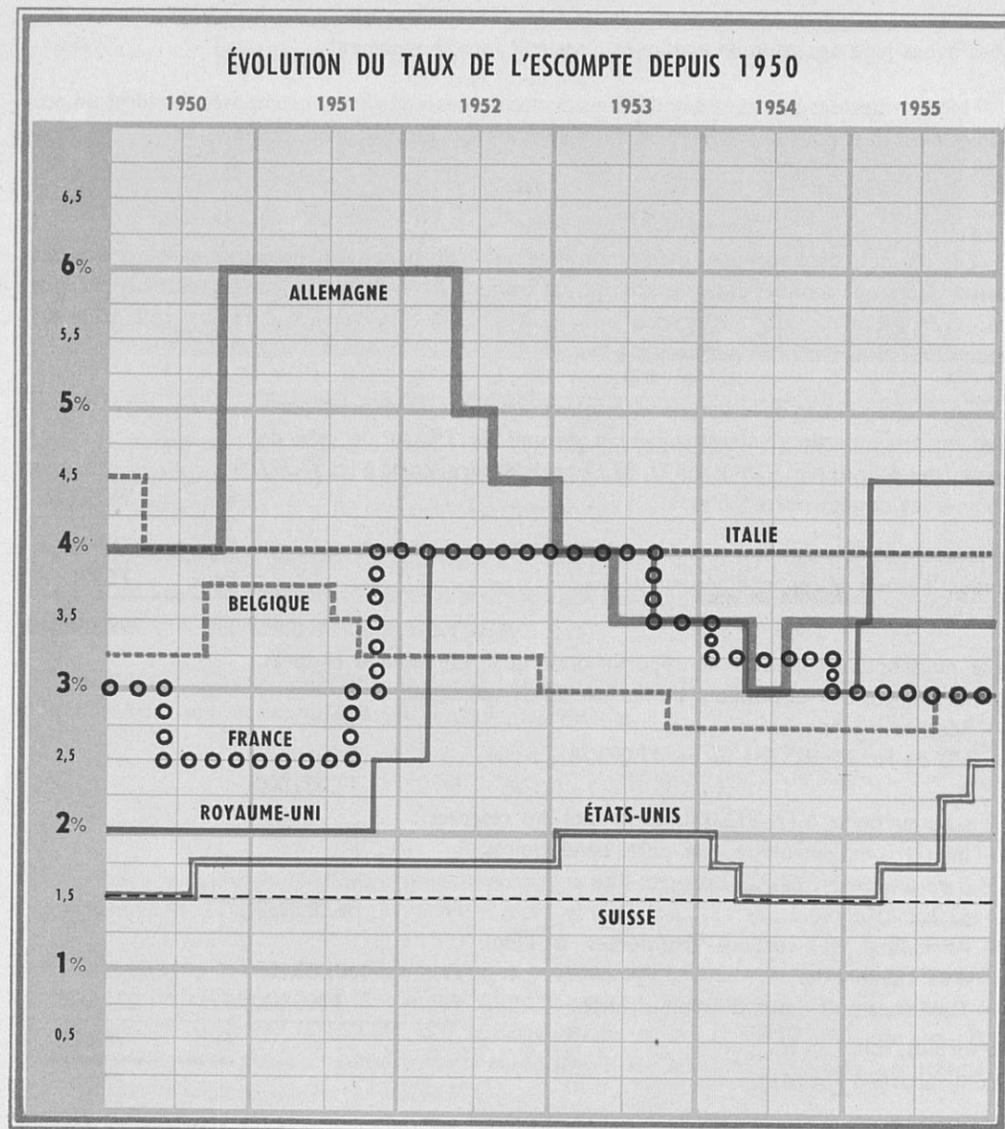
que nous vous proposons de répartir ainsi qu'il est indiqué ci-après, conformément aux dispositions de l'article 26 de nos statuts :

— Réserve légale :			
5% de Fr. 221.975.641 = Fr. 11.098.782, porté			
à .....	Fr.	12.000.000	
pour arrondir à Fr. 812.000.000 le total des réserves.			
— Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires			
à raison de Fr. 62,223 brut par titre :			
62,223 x 906.180.....	Fr.	56.385.238	
— Attribution aux actions transférées à l'État			
d'un montant de.....	Fr.	150.000.000	
— Tantièmes au Conseil d'Administration.....	Fr.	3.000.000	Fr. 221.385.238
le surplus, soit.....			<u>Fr. 78.492.022</u>
étant reporté à nouveau.			

Si nos propositions sont acceptées, la somme de Fr. 100 brut attribuée à chaque part bénéficiaire sera mise en paiement le 20 Juin prochain sous-déduction des impôts.



Par arrêté du Secrétariat d'État aux Affaires Économiques en date du 16 Avril 1955, M. Michel DALLE a été nommé Administrateur en remplacement de M. Abel GAUTHIER qui n'avait pas sollicité le renouvellement de son mandat. Nous nous réjouissons de cette nomination tout en rendant hommage au concours éclairé que nous apportait M. GAUTHIER dont les avis, fondés sur une exacte connaissance des problèmes agricoles, nous étaient précieux.



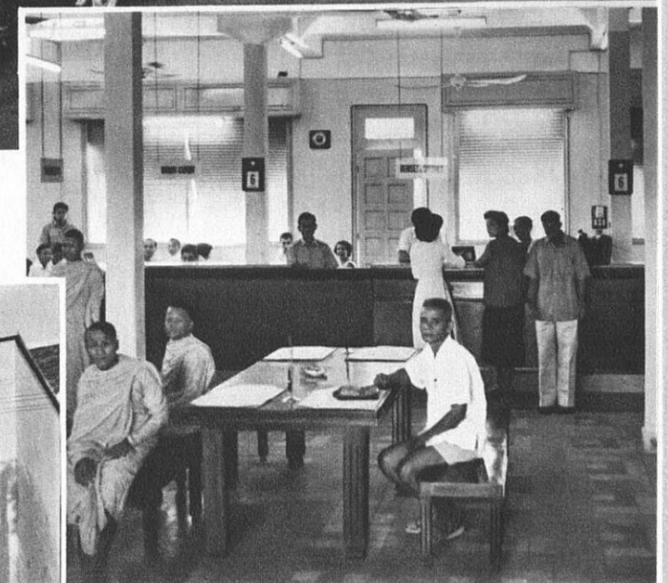
Les mandats de M. George ASSEMAT et de M. Henri MANTRAND, venant à expiration, ont été renouvelés par arrêtés des 23 Décembre 1955 et 7 Mars 1956 pour une période de quatre ans à dater du 1<sup>er</sup> Janvier 1956.

Au début de l'année 1956, nous avons eu la tristesse de perdre M. Maurice CAUCHOIS qui, depuis quatre ans, siégeait à notre Conseil. Cette disparition brutale nous prive d'un conseiller actif, soucieux de bien servir les intérêts de notre Maison et dont nous apprécions les jugements objectifs et sages. M. CAUCHOIS laisse parmi nous d'unanimes et sincères regrets.

*Le Conseil d'Administration.*



YAOUNDÉ



PHNOM-PENH





BOGOTA



## RAPPORT DES COMMISSAIRES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 1955

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, au titre de l'exercice 1955, de la mission qui nous a été confiée par M. le Ministre des Finances suivant arrêté du 5 Août 1955.

Comme les années précédentes, nous avons assisté à certaines opérations d'inventaire en ce qui concerne particulièrement les valeurs de trésorerie et diverses encaisses. Après l'arrêté des écritures, nous avons poursuivi nos vérifications à Paris et dans les Centres Administratifs de province.

Les pointages et contrôles auxquels nous avons procédé nous ont permis de constater l'exacte concordance entre les écritures sociales et les postes du bilan et du compte de Profits et Pertes soumis à votre approbation.

Connaissance prise du rapport qui vous est présenté par le Conseil d'Administration, nous vous confirmons les informations d'ordre comptable qu'il contient.

Le bilan que nous analysons ci-après, présenté sous la forme prescrite par votre Commission, se totalise à. .... Fr 429.451.018.613  
contre, au 31 Décembre 1954 ..... Fr 359.412.435.699  
L'accroissement de ..... Fr 70.038.582.914

se répartit entre la presque totalité des chapitres et plus particulièrement « Caisse, Trésors Publics, Banques d'émission », « Portefeuille effets » à l'Actif, et dans les comptes de clientèle au Passif, qu'il s'agisse de comptes à vue où à échéance fixe.

### ACTIF

*Caisse, Trésors publics, Banques d'émission* ..... Fr 21.890.175.941  
L'augmentation de 12 milliards par rapport au bilan précédent correspond en partie à un approvisionnement en vue de l'échéance de fin d'année qui n'a été réglée que partiellement le 31 Décembre 1955.

*Banques et Correspondants* ..... Fr 27.812.164.860  
contre 25.208 millions. Tandis que les comptes des filiales s'accroissent par suite notamment d'effets remis à l'encaissement, une contraction des avoirs chez les Correspondants et Banquiers ramène l'augmentation nette à 2.604 millions.

*Portefeuille effets* ..... Fr 290.369.348.775  
contre 237.695 millions, soit une progression de 52.674 millions, ou 22 %, qui intéresse surtout les effets commerciaux dont une partie n'a été encaissée ou compensée que le 3 Janvier; les « valeurs de trésorerie » entrent également dans cette augmentation.

<b>Coupons</b> .....	Fr.	1.297.441.707
contre 1.022 millions; l'augmentation porte surtout sur les coupons domiciliés pour le règlement desquels les Sociétés versent des provisions qui figurent au Passif dans le chapitre « Créiteurs divers ».		
<b>Comptes courants</b> .....	Fr.	61.964.131.387
contre 62.210 millions, soit en moins 246 millions. Ce chapitre qui, outre les avances faites à la clientèle, comprend celles consenties aux filiales immobilières, s'est trouvé sensiblement augmenté à la suite de la prise en charge par la filiale métropolitaine d'importants travaux effectués pour son compte dans les immeubles lui appartenant.		
En sens contraire, il a été influencé par le règlement en Janvier 1956 d'une partie importante de l'échéance de fin Décembre.		
Les <b>Avances garanties</b> passent de 3.921 millions à .....	Fr.	4.197.668.780
<b>Avances et débiteurs divers</b> .....	Fr.	8.006.335.537
Ce chapitre était inscrit au bilan précédent pour 7.299 millions. Il marque cette année une augmentation de 707 millions qui provient pour une large part de l'accroissement des opérations de bourse et de souscriptions ainsi que de prêts à la construction consentis en utilisation du prélèvement de 1% institué par le décret du 9 Août 1953.		
Les « Créances douteuses et litigieuses », qui entrent également dans la composition de ce chapitre, sont assorties des provisions estimées nécessaires pour couvrir les risques de non-recouvrement.		
<b>Débiteurs par acceptations</b> .....	Fr.	8.928.106.217
en augmentation de 884 millions; ce chapitre a sa contrepartie au Passif.		
<b>Titres, sans changement</b> .....	Fr.	1.500.000.000
les mouvements de l'exercice, notamment les prises de participations dans les filiales bancaires, ayant été compensés par le transfert à ce chapitre de provisions à seule fin d'en maintenir le solde au même chiffre qu'au 31 Décembre 1954.		
<b>Comptes d'ordre et Divers</b> .....	Fr.	2.285.645.409
contre 1.614 millions.		
La composition de ce chapitre est demeurée la même que précédemment, c'est-à-dire : dépenses sur travaux en cours d'exécution, loyers d'avance, cautionnements, dépôts de garantie, réescomptes divers, écritures de régularisation, etc.		
<b>Immeubles et Mobilier</b> .....	Fr.	1.200.000.000
Ce chapitre est sans changement, les acquisitions et dépenses d'installation de l'exercice, compte tenu des amortissements pratiqués, ayant été compensées par l'introduction dans ce poste de provisions en vue d'en maintenir le solde au montant de l'an dernier.		

## PASSIF

<b>Comptes de chèques</b> .....	Fr.	98.159.527.208
<b>Comptes courants</b> .....	Fr.	224.239.328.342
Ces deux chapitres, qui représentent les dépôts de la clientèle, forment un ensemble de 322.399 millions contre 261.990 millions, d'où une augmentation sur l'exercice précédent de 60.409 millions, soit 23%.		
<b>Banques et Correspondants</b> .....	Fr.	18.656.532.093
contre 19.176 millions, en diminution de 520 millions.		
<b>Comptes exigibles après encaissement</b> .....	Fr.	10.881.091.533
contre 10.729 millions.		
<b>Créiteurs divers</b> .....	Fr.	26.667.555.894
contre 21.965 millions; l'augmentation de 4.702 millions porte principalement sur les provisions pour « frais à régler » ou « reçues en garantie de la clientèle » et « pour risques divers », tandis que, par solde, les variations des différents comptes relatifs aux opérations de bourse et de souscriptions sont sans modification importante.		
<b>Acceptations à payer</b> .....	Fr.	8.928.106.217
contre 8,043 millions; la contrepartie exacte se trouve à l'Actif, au chapitre « Débiteurs par acceptations ».		
<b>Bons et comptes à échéance fixe</b> .....	Fr.	32.425.441.427
contre 27.284 millions; l'augmentation de 5.141 millions représente une progression de près de 19% sur le chiffre de l'exercice précédent.		
<b>Comptes d'ordre et Divers</b> .....	Fr.	4.359.325.877
contre 5.182 millions, soit une diminution de 823 millions. Si les « Comptes d'ordre » proprement dits sont en diminution sensible, par contre l'augmentation du Portefeuille effets dont il est fait état à l'Actif entraîne un chiffre de réescompte plus important.		
<b>Réserves</b> .....	Fr.	800.000.000
contre 325 millions.		
<b>Capital</b> .....	Fr.	4.000.000.000
contre 525 millions,		
soit pour les Réserves et le Capital une augmentation globale de 3.950 millions qui résulte des décisions suivantes, prises par votre Commission après l'approbation des comptes de l'exercice 1954 :		
1° - Affectation à la Réserve légale .....	Fr.	8.217.823
sur le bénéfice de 1954;		

2<sup>o</sup>-Virement de la totalité de la *Réserve spéciale*,  
soit Fr 3.941.782.177 à la *Réserve extraordi-*  
*naire*. Son montant qui était de Fr 281.703.548  
est ainsi passé à Fr 4.223.485.725, sur quoi il  
a été incorporé..... Fr 3.475.000.000  
au Capital pour le porter de 525 millions à  
4 milliards. Enfin, la Réserve extraordinaire  
a été dotée de..... Fr 466.782.177  
Total égal ..... Fr 3.950.000.000

Le *Bénéfice de l'Exercice* s'élève à..... Fr 256.208.403  
Il est en augmentation de Fr 56.784.234 sur celui de 1954.

Comme pour les exercices antérieurs, ce résultat tient compte des charges  
de toute nature, ainsi que des provisions et amortissements jugés néces-  
saires.

Il y a lieu d'en déduire le montant de l'intérêt minimum garanti par la  
loi aux parts bénéficiaires, dont le nombre a été ramené à 906.180 par  
l'amortissement de 22.102 parts effectué en 1955.

Cet intérêt absorbera..... Fr 34.232.762  
laissant un solde disponible de ..... Fr 221.975.641  
auquel s'ajoute le Report à nouveau de ..... Fr 77.901.619  
soit un total de..... Fr 299.877.260

Sur la base des propositions du Conseil d'Administration et conformément  
aux dispositions statutaires, il serait réparti comme suit :

— à la Réserve légale Fr 11.098.782 arrondis à Fr 12.000.000  
— à titre d'intérêt complémentaire aux parts.. Fr 56.385.238  
— aux actions transférées à l'Etat..... Fr 150.000.000  
— au Conseil d'Administration..... Fr 3.000.000  
soit un total de..... Fr 221.385.238  
le reliquat de..... Fr 78.492.022

étant reporté à nouveau.

Nous n'avons pas d'observation à présenter sur cette répartition.

En conclusion au présent Rapport, nous sommes d'avis que vous approuviez le bilan et le  
compte de Profits et Pertes de l'exercice 1955 tels qu'ils vous sont soumis.

Paris, le 20 Avril 1956.

*Les Commissaires*  
*agréés par la Cour d'Appel de Paris*

S. BIEUVILLE G. MARION

## RÉSOLUTIONS

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

La Commission de Contrôle des Banques, conformément aux propositions du Conseil  
d'Administration et après avoir pris connaissance des rapports des Commissaires :

— Approuve les comptes de l'exercice 1955 arrêtés au 31 décembre 1955 et le règlement  
d'inventaire, tels qu'ils lui ont été présentés ;

— Fixe à Fr 100 par part la répartition allouée aux parts bénéficiaires nominatives de la  
BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, par application de l'article 8  
de la loi du 2 décembre 1945, modifié par l'article 4 de la loi n° 46-1071 du 17 mai 1946.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

La Commission décide, conformément à l'article 26 des statuts de la BANQUE NATIONALE  
POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE :

— L'attribution aux actions de la BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET  
L'INDUSTRIE transférées à l'État d'une somme totale de Fr 150.000.000 ;

— Le versement au Conseil d'Administration d'une somme de Fr 3.000.000 à titre de tan-  
tièmes.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

La Commission approuve le rapport spécial établi par les Commissaires aux Comptes en  
exécution des articles 34 et 40 de la loi du 24 juillet 1867 et de l'article 17 du décret n° 46-1246  
du 28 mai 1946.

REVENUE STATEMENT FOR THE YEAR  
ENDING 31st DECEMBER 1954

Particulars	1954	1953
Revenue		
Expenses		
Profit		

## BILAN

ET

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES

COMPTES ANNUELS

Particulars	1954	1953
Assets		
Liabilities		
Profit		

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1955**  
**AVANT RÉPARTITION**

ACTIF		PASSIF	
Caisse, Trésors Publics, Banques d'émission. .... F.	21.890.175.941	Comptes de chèques ..... F.	98.159.527.208
Banques et Correspondants... F.	27.812.164.860	Comptes courants. .... F.	224.239.328.342
Portefeuille effets ..... F.	290.369.348.775	Banques et Correspondants... F.	18.656.532.093
Coupons. .... F.	1.297.441.707	Comptes exigibles après encaissement ..... F.	10.881.091.533
Comptes courants. .... F.	61.964.131.387	Créditeurs divers ..... F.	26.667.555.894
Avances garanties ..... F.	4.197.668.780	Acceptations à payer. .... F.	8.928.106.217
Avances et débiteurs divers .. F.	8.006.335.537	Bons et comptes à échéance fixe ..... F.	32.425.441.427
Débiteurs par acceptations. .. F.	8.928.106.217	Comptes d'ordre et Divers. .. F.	4.359.325.877
Titres..... F.	1.500.000.000	Réserves. .... F.	800.000.000
Comptes d'ordre et Divers. .. F.	2.285.645.409	Capital..... F.	4.000.000.000
Immeublés et Mobilier. .... F.	1.200.000.000	Résultats. .... F.	256.208.403
		Report à nouveau..... F.	77.901.619
<b>TOTAL. .... F.</b>	<b>429.451.018.613</b>	<b>TOTAL. .... F.</b>	<b>429.451.018.613</b>

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1955**  
**APRÈS RÉPARTITION**

ACTIF		PASSIF	
Caisse, Trésors Publics, Banques d'émission ..... F.	21.890.175.941	Comptes de chèques ..... F.	98.159.527.208
Banques et Correspondants.. F.	27.812.164.860	Comptes courants. .... F.	224.239.328.342
Portefeuille effets..... F.	290.369.348.775	Banques et Correspondants... F.	18.656.532.093
Coupons. .... F.	1.297.441.707	Comptes exigibles après encaissement ..... F.	10.881.091.533
Comptes courants ..... F.	61.964.131.387	Créditeurs divers ..... F.	26.911.173.894
Avances garanties..... F.	4.197.668.780	Acceptations à payer. .... F.	8.928.106.217
Avances et débiteurs divers .. F.	8.006.335.537	Bons et comptes à échéance fixe ..... F.	32.425.441.427
Débiteurs par acceptations. .. F.	8.928.106.217	Comptes d'ordre et Divers. .. F.	4.359.325.877
Titres..... F.	1.500.000.000	Réserves. .... F.	812.000.000
Comptes d'ordre et Divers. .. F.	2.285.645.409	Capital..... F.	4.000.000.000
Immeubles et Mobilier. .... F.	1.200.000.000	Report à nouveau..... F.	78.492.022
<b>TOTAL. .... F.</b>	<b>429.451.018.613</b>	<b>TOTAL. .... F.</b>	<b>429.451.018.613</b>

**COMPTE DE PROFITS ET PERTES AU 31 DÉCEMBRE 1955**

HORS-BILAN	
Engagements par cautions et avals F.	87.746.399.856
Effets escomptés circulant sous notre endos..... F.	110.515.514.897
Ouvertures de crédits confirmés. F.	8.096.205.921

DÉBIT	
Intérêt minimum garanti aux parts bénéficiaires ..... F.	34.232.762
Solde disponible..... F.	299.877.260
ainsi réparti :	
Réserve légale. .... F.	12.000.000
Intérêt complémentaire aux parts bénéficiaires. .... F.	56.385.238
Attribution aux actions transférées à l'Etat..... F.	150.000.000
Tantièmes au Conseil d'Administration. .... F.	3.000.000
Report à nouveau ..... F.	78.492.022
	F. 299.877.260
<b>TOTAL. .... F.</b>	<b>334.110.022</b>

CRÉDIT	
Report antérieur ..... F.	77.901.619
Produits nets de l'exercice défalcation faite des frais généraux, amortissements, provisions pour risques quelconques et autres charges..... F.	256.208.403
<b>TOTAL. .... F.</b>	<b>334.110.022</b>

HORS-BILAN	
Engagements par cautions et avals F.	87.746.399.856
Effets escomptés circulant sous notre endos..... F.	110.515.514.897
Ouvertures de crédits confirmés. F.	8.096.205.921

